



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

Résolution 8 – 2012M

Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs

ATTENDU QUE les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis en arrivent au terme de leur renégociation de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le principal accord encadrant la collaboration canado-américaine en matière de protection des Grands Lacs;

ET ATTENDU QUE la signature de l'accord par les deux parties pourrait survenir aussi tôt que la mi-avril et est attendue au plus tard à la fin juin, puisqu'à partir de ce moment, toute l'attention du côté américain se tournera vers l'élection fédérale de l'automne;

ET ATTENDU QUE un représentant de l'Alliance a participé, au cours des deux dernières années, à un comité consultatif d'Environnement Canada sur l'accord et qu'il a fourni des commentaires sur les informations confidentielles présentées au comité consultatif par Environnement Canada, tout au long des négociations;

ET ATTENDU QUE, en fonction des consultations publiques tenues à ce jour, il est connu que l'Accord couvre des questions similaires aux versions précédentes, par ses annexes sur les produits toxiques, les zones à problèmes, les plans de gestion couvrant l'ensemble des lacs, les nutriments, les habitats et les espèces, les nappes phréatiques et la pollution provenant des vaisseaux de transport maritime, la recherche et la science, et que, en outre, plusieurs nouvelles annexes sont attendues, y compris sur les espèces aquatiques envahissantes et sur les changements climatiques;

ET ATTENDU QUE l'Alliance a travaillé avec insistance pour que les municipalités obtiennent un rôle officiel dans les structures de gouvernance qui mettront en œuvre l'accord, et qu'actuellement, l'Alliance est invitée en tant qu'observateur au sein du Comité exécutif binational Canada-États-Unis qui supervise la mise en œuvre de l'accord pour les deux parties.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE les membres de l'Alliance accueillent favorablement la signature imminente de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs;



ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance continue à travailler à l'obtention d'un rôle direct et officiel dans la gouvernance de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, afin d'offrir aux villes une voix forte à la table de l'accord, et qu'elle est prête à rencontrer les parties pour discuter de la façon d'atteindre cet objectif;

ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE les deux parties liées par l'accord et les gouvernements des provinces et des États, les conseils de bande et les premières nations et les gouvernements locaux qui y coopèrent, ainsi que l'ensemble des parties prenantes, mettent fortement l'accent requis et les efforts nécessaires afin d'assurer une mise en œuvre de l'accord qui soit pleine, efficace, rapide et soutenue par les ressources nécessaires.

Signé ce 27^e jour de juin 2012

Brian McMullan, président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de St. Catharines